

Abbé A. LEMASSON. — *Les paroisses et le clergé du diocèse de Saint-Brieuc de 1789 à 1815*. Première partie : *Histoire du pays de Dinan*, T. I, Dinan 1925, in-8° de XII-531 p., avec 4 portraits et 65 gravures (Prix : 25 fr.) ; t. II, Rennes, 1926, in-8°, de XVI-414 p., avec 4 portraits et 55 gravures (Prix : 20 fr.). — *Manuel pour l'étude de la persécution religieuse dans les Côtes-du-Nord durant la Révolution française*, t. I, 1789-1795, Rennes, 1926, in-8° (Prix : 20 fr.). En vente chez l'auteur, à Lancieux. — *Les actes des prêtres insermentés de l'archidiocèse de Rennes guillotisés en 1794*, Rennes, 1927, in-8° de XIII-278 p. (Prix : 20 fr.). Aux bureaux du secrétariat de l'archevêché.

Déjà connu par ses nombreuses publications de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Bretagne, M. Lemasson s'est acquis un nouveau titre à leur reconnaissance par son *Histoire du pays de Dinan*, qui, à vrai dire, est moins une histoire mise en œuvre, qu'un recueil de renseignements puisés aux meilleures sources et disposés suivant un plan méthodique, sur les paroisses et maisons religieuses des doyennés de Saint-Sauveur et de Saint-Malo de Dinan, de Ploubalay, Evran, Plancoet, Plélan-le-Petit, Broons et Saint-Jouan-de-l'Isle.

Chaque monographie paroissiale (il y en a en tout 73) est conçue sur le même plan et comprend 4 articles : 1° une bibliographie aussi copieuse que précise des imprimés, manuscrits, fonds d'archives utiles, avec l'indication des maisons nobles, s'il y a lieu ; 2° des renseignements économiques et statistiques (superficie, population, impositions, épidémies, cultures et défrichements, administration civile) ; 3° des renseignements ecclésiastiques (patron, églises, chapelles, confréries, fondations et revenus de fabriques) ; 4° des notices, dont quelques-unes très détaillées, sur tous les prêtres, curés, vicaires, chapelains, orthodoxes ou constitutionnels, originaires de la localité ou y ayant vécu de 1789 à 1815.

Cette simple énumération suffit à montrer l'intérêt de ce répertoire, qui constitue un véritable *Pouillé* de la région dinanaise, en même temps qu'une contribution importante à l'histoire économique et religieuse de la France. Les statistiques données par M. Lemasson illustrent d'une façon impressionnante le mouvement de désertion des campagnes depuis le début du XX^e siècle. Par suite de l'émigration et aussi de la

dernière guerre, la population de la plupart des communes rurales, après avoir augmenté assez régulièrement jusqu'en 1889, est tombée au chiffre qu'elle atteignait au moment de la Révolution, parfois même au-dessous.

Les notices sur près de 400 prêtres permettent dès maintenant de se faire une idée de la façon dont la Constitution civile fut accueillie dans la partie occidentale de l'ancien évêché de Saint-Malo. Les serments y furent rares, mais les victimes ont été très nombreuses : 11 ecclésiastiques guillotines ou fusillés, 3 déportés à Rochefort, plus de 200 exilés. En regard du clergé orthodoxe, les assermentés font assez piètre figure : sur 32 constitutionnels, 18 abdiquèrent leurs fonctions et contractèrent un mariage réel ou simulé. Il faut ajouter que la plupart d'entre eux étaient des déracinés : religieux sortis de leurs cloîtres et prêtres étrangers, qui avant la Révolution n'avaient rempli aucune fonction publique.

Dans la postface de son second volume, qui achève le pays de Dinan, M. Lemasson annonce que, faute de concours suffisants, il se voit obligé d'interrompre sa publication, qui d'après son titre général : *Les paroisses du diocèse actuel de Saint-Brieuc*, devait embrasser tout le département des Côtes-du-Nord. Nous croyons savoir que, grâce au geste généreux d'un membre de la *Société d'histoire de Bretagne* et à l'appui de ses fidèles souscripteurs, M. l'abbé Lemasson pourra continuer à nous donner les résultats de ses recherches, et mener à bonne fin un travail qui formera pour l'ensemble du diocèse actuel de Saint-Brieuc un monument d'érudition unique en son genre.

Bien que les Côtes-du-Nord et la région voisine de la rive gauche de la Rance soient le terrain sur lequel s'exerce de préférence l'érudition de M. Lemasson, son *Manuel pour l'étude de la persécution* dépasse de beaucoup le cadre départemental, car il contient la collection des lois et décrets des assemblées révolutionnaires, les arrêtés des représentants en mission, ainsi que ceux des autorités locales, sur les cultes de 1789 à 1795. Pour la première fois, cette législation complexe et parfois contradictoire, éparpillée dans des recueils difficilement accessibles, est mise à la portée des travailleurs et son application est éclairée par un grand nombre d'exemples judicieusement choisis, inédits pour la plupart et empruntés aux documents officiels.

Le plan de l'ouvrage suit l'ordre chronologique. Après quelques indications sur les cahiers de doléances et les milieux où il furent élaborés, M. l'abbé Lemasson étudie successivement la suppression des ordres religieux, la spoliation du patrimoine ecclésiastique, la Constitution civile du clergé et sa difficile application, les premières incarcérations, les lois de déportation et de mort contre les insermentés, les mesures protectrices contre l'Eglise constitutionnelle et son clergé et enfin la tentative de pacification de 1795. Il eut été, nous semble-t-il, préférable de grouper en un chapitre spécial tous les textes relatifs à la politique de déchristianisation pratiquée de 1792 à 1794 : laïcisation progressive de la société, calendrier républicain, dépouillement, puis fermeture des églises, incarcération des assermentés, culte de la Raison et de l'Être suprême, etc., au lieu de les répartir entre différents articles, car ces faits constituent un ensemble de mesures antichrétiennes, dont la dernière coïncide avec le point culminant de la Terreur.

Sans dissimuler en rien ses opinions personnelles et ses préférences, l'auteur a cherché à faire œuvre objective, car il laisse parler les documents avec une telle abondance que le lecteur conserve toute liberté d'accepter ou de repousser ses conclusions. Vu la pénurie de renseignements authentiques, il est, par exemple, difficile d'admettre ses jugements sur le rôle joué dans les Côtes-du-Nord par la Franc-Maçonnerie, qui en 1789 comptait des adeptes dans les ordres privilégiés, autant que dans la bourgeoisie. Des planches à tracer très curieuses qu'il reproduit, et aussi des rapports de police de l'an VII, que nous avons naguère incidemment signalés, il paraît bien résulter que les loges des Côtes-du-Nord, fermées par Lecarpentier en 1794, rouvertes après le 9 thermidor, et combattues par les « terroristes », ont été surtout florissantes à la fin du Directoire et pendant le Consulat et l'Empire, se recrutant exclusivement parmi les révolutionnaires nantais et les ralliés à ces régimes bourgeois. C'est un fait que n'expliquent ni les déductions ingénieuses du regretté A. Cochin, ni le panégyrique du Grand-Orient de G. Martin.

Ces quelques remarques ne peuvent diminuer en rien le mérite et l'intérêt d'un travail original, qui constitue un précieux instrument de recherches, appelé à épargner beaucoup de tâtonnements et de faux pas à tous ceux qui se sentiraient

la vocation d'apporter leur contribution à l'histoire religieuse de la Révolution.

Après avoir publié les *actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc guillotisés en 1794*, M. l'abbé Lemasson publie ceux des prêtres rennais. Sur les 31 prêtres exécutés dans l'Ille-et-Vilaine il en a écarté 14, soit à cause de leur participation à la chouannerie, soit à cause de leur attitude devant les juges, et il n'en a retenu que 17, auxquels il a ajouté un frère des Ecoles chrétiennes et six femmes condamnées à mort comme receleuses d'ecclésiastiques.

Chaque notice comprend d'abord un sobre historique, pour lequel l'auteur a utilisé, dans la mesure où ils concordent avec les documents d'archives, les travaux antérieurs de Carron, Guillon, Guillotin de Corson, etc., et enfin, ce qui en constitue la partie originale, les pièces officielles conservées dans les différents dépôts d'Archives : actes de baptême, lettres d'ordination, procès-verbaux d'arrestation, interrogatoires, jugements et actes de décès, etc.

Il est à remarquer que, sur ces 24 victimes des juridictions révolutionnaires, le plus grand nombre, 15 exactement ont été condamnées et exécutées après le 9 thermidor, c'est-à-dire après la date qui, d'après des généralisations trop simplistes, a marqué la fin de la Terreur.

Quelques notices sur des prêtres fusillés par les colonnes mobiles ou par les agents secrets du Directoire, complètent l'ouvrage. M. Lemasson reconnaît tout le premier les lacunes de son travail en ce qui concerne cette catégorie d'ecclésiastiques, comme au sujet des victimes des conseils de guerre. Aux sources qu'il indique comme susceptibles d'apporter quelques renseignements sur ces derniers, on peut ajouter la série BB 3, aux Archives nationales, qu'il a oublié de mentionner.

Comme toujours la bibliographie de l'auteur est aussi abondante que précise et ses recherches, entreprises dans un but d'édification, sont conduites avec toute la rigueur scientifique désirable.

H. POMMERET.
